

Proposition d'un projet d'étude et d'un réseau national « montagnes agro-pastorales » dans le cadre du Réseau Rural national (AAP MCDR : mobilisation collective pour le développement rural)

Innovier collectivement pour mieux soutenir l'agro-pastoralisme comme économie territorialisée en montagne

I. Les ambitions et les finalités du projet et du réseau

1) Mettre en place un collectif en faveur de l'agro-pastoralisme

- Rassembler les acteurs professionnels et les collectivités autour d'un projet prospectif inter-massif, par la mise en réseau d'un collectif sur l'enjeu du développement agro-pastoral comme économie territoriale en montagne. Ce collectif doit permettre une association et participation large des acteurs agricoles, pastoraux et des collectivités au projet.
- Mieux appréhender la diversité des enjeux, des pratiques, des formes de valorisation et des organisations de l'activité pastorale, des transhumances, pour améliorer collectivement la prise en compte des enjeux partagés sur l'agro-pastoralisme, notamment via les PDRR.
- Renforcer les synergies entre des structures et acteurs du pastoralisme, de l'agriculture de montagne et des collectivités, repérer ensemble les innovations et les expériences en termes d'organisation, de pratiques, de politiques, pour alimenter une réflexion partagée sur les leviers à mobiliser.

2) Des enjeux pour améliorer les PDRR sur le thème de l'agro-écologie pastorale

- Renforcer les synergies entre le pastoralisme et l'agriculture de montagne
- Repositionner le rôle du pastoralisme dans les territoires, en tant que composante d'une activité économique agricole combinant des enjeux environnementaux et territoriaux.
- Identifier les nouveaux enjeux et les leviers d'actions permettant de consolider ou renouveler l'activité agro-pastorale et de l'inscrire dans le double défi de l'agro-écologie et du développement l'économie territoriale via les PDRR.

Finalité :

- Développer une analyse partagée à l'échelle nationale (« culture commune ») des enjeux actuels et futurs de l'activité agro-pastorale en montagne intégrant les enjeux de transhumance, pour être force de proposition en termes de leviers d'accompagnement dans les politiques publiques.
- Repérer les innovations et les expériences en termes d'organisation, de pratiques, de politiques, pour alimenter la réflexion sur les leviers à mobiliser.

II. Méthodologie et calendrier

1) Le dispositif : un collectif en faveur de l'agro-pastoralisme

Ce projet émane de la profession agricole et se tourne vers les acteurs du pastoralisme, notamment les Régions, pour dégager des pistes d'actions innovantes et partagées pour co-construire un accompagnement mieux adapté des activités agro-pastorales.

- **Partenariat** : des partenaires rassemblés et investis autour de l'enjeu de l'agro-pastoralisme :
 - acteurs agricoles : SIDAM, ACAP, ARDAR, CRA PACA, SUACI, et l'APCA
 - acteurs pastoraux : le Cerpam, le réseau pastoral Rhône Alpes, le réseau pastoral pyrénéen via l'Acap, et les acteurs du pastoralisme du massif central via le Sidam
- **Comité de pilotage large** présidé par François Thabuis : Structures agricoles de Massifs et APCA, services pastoraux et AFP, Etat Agri et Environnement, Comités de massifs, Régions et réseaux ruraux régionaux, ANEM, Euromontana (lien avec le réseau rural européen)
- **Diversité d'acteurs de terrain auditionnés** : professionnels agricoles et du pastoralisme, collectivités, réseaux ruraux, comités de massif, parcs, Irstea, enseignement...

2) Le déroulement du projet visant à améliorer collectivement la prise en compte de l'économie agro-pastorale dans les PDRR

Celui-ci comporte deux grandes étapes :

- une première phase d'audits dans les massifs, pour repérer les enjeux partagés et les problématiques diverses dans les différents massifs
- un approfondissement des thématiques dans le cadre de plusieurs groupes de travail.

1^{ère} étape du projet sur le deuxième semestre 2015

Septembre Octobre	Lancement de l'étude par un 1 ^{er} comité de pilotage, Proposition cadre d'une méthode, des thèmes à soulever, à partager et amender en comité de pilotage
Octobre à Décembre	Phase Terrain : Réalisation des auditions dans les massifs
Mars 2016 Mi-2016	Séminaire : Retour terrain pour contribuer à la rénovation de la Loi Montagne et à la mise en place des politiques régionales. Priorisation des actions à mener Détermination de la feuille de route, objectifs et calendrier des groupes thématiques Mise en place de groupes de travail

1. Des auditions dans les massifs en 2015

Ces auditions relèvent les perceptions des acteurs de l'agriculture de montagne, du pastoralisme et des collectivités, et balayent largement ces problématiques dans les massifs.

Sur la base d'un état de l'art des soutiens existants, les auditions alimenteront les réflexions sur les besoins dans les massifs pour conforter l'économie territoriale via l'agro-pastoralisme et orienteront les questionnements des groupes de travail qui seront mis en place pour améliorer les PDRR à mieux soutenir cette économie agro-pastorale.

Calendrier prévisionnel des auditions

Missions d'audition	Calendrier	Nb jours
Alpes	Octobre	2
Jura	Octobre	2
Pyrénées	Novembre	3
Massif Central	Novembre	2
Paris	Janvier	2

Restitution : Séminaire de présentation des résultats des auditions Mars 2016

2. Suivi pluriannuel d'actions par groupes / réseaux thématiques

Des groupes de travail à décliner à partir de 2016 :

L'animation des groupes de travail est répartie entre les différents partenaires, les thématiques pouvant évoluer selon les résultats des auditions.

L'animation inter-thématique est coordonnée par le Suaci.

Un lien à créer avec le groupe montagne du Ministère et le groupe national pastoralisme, et avec le **réseau thématique « Agro-écologie »** mis en place par le Réseau rural national.

Lien avec les comités de massif :

- Groupe Agriculture instaurés dans certains massifs.
- Mise en place d'un réseau inter-massif suite à l'approbation des conventions inter-régionales des massifs.

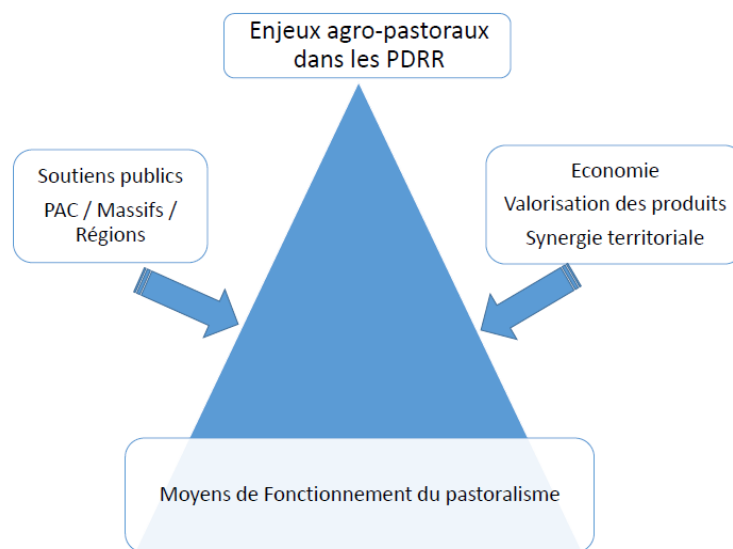
o Agro-écologie : le pastoralisme entre par sa nature même dans cette thématique, le pastoralisme pouvant être défini comme la valorisation des ressources naturelles par les activités d'élevage et notamment le pâturage extensif saisonnier.

Thématiques pressenties

Le projet consiste à améliorer l'efficacité des soutiens apportés à l'économie agro-pastorale, pour favoriser ses retombées sur l'agro-écologie et sur l'économie territoriale en zone de montagne.

Pour cela, il s'agit :

- De favoriser les leviers économiques du pastoralisme sous les approches complémentaires que sont les retombées économiques (valorisation des productions pastorales qui restent à poursuivre, valorisation agro-touristique) et les soutiens publics nécessaires au maintien des exploitations agro-pastorales en contrepartie des aménités qu'elles génèrent en montagne.
- D'améliorer la prise en charge des moyens de fonctionnement technique, des modalités de gestion du pastoralisme et d'innover vers ses nécessaires adaptations aux évolutions de contexte, en lien étroit avec les services pastoraux (foncier, organisations collectives, eau, accès, gestion multi-usages).



1. Les PDRR et l'économie agro-pastorale

> L'accompagnement à la valorisation des produits du pastoralisme

Activité d'élevage herbager, l'économie agro-pastorale repose d'abord sur la valorisation des produits de l'élevage lait et viande. Celle-ci prend des formes différentes, des différenciations plus ou moins forte des produits, et dégage des niveaux de valeur ajoutée différents.

L'analyse des évolutions passées (réussites ou échecs) et des dynamiques de projet collectifs, la comparaison de la valeur ajoutée dégagées par les produits issus du pastoralisme permettront de dresser un état des lieux de la valorisation des produits du pastoralisme dans les massifs. En croisant avec les enjeux des territoires de montagne, par exemple l'occupation de l'espace par les différents systèmes de production, celui-ci pourra servir de base à une analyse des besoins d'évolution des PDRR pour l'accompagnement de ces démarches, sur l'amont et sur l'aval des filières.

> Synergies innovantes entre pastoralisme et activités économiques territoriales, notamment touristiques

Les espaces pastoraux, ouverts et parcourus par le public, peuvent être le lieu de synergies fortes entre l'usage agro-pastoral et les autres activités territoriales, nécessitant une approche intégrée des politiques pastorales. L'agro-pastoralisme contribue à l'économie territoriale, notamment touristique et les synergies entre ces types d'économies pourraient être développées par des modes de valorisation qui restent à inventer, à consolider économiquement et à faire connaître.

2. Les soutiens publics à l'agro-pastoralisme

Les systèmes d'exploitation et les espaces agro-pastoraux sont au croisement d'une diversité de politiques publiques : aides directes du premier pilier de la PAC, compensation des handicaps naturels, mesures agro-environnementales ; mais aussi les politiques de soutien à l'investissement et aux infrastructures, souvent prises en charges par les Massifs et les Régions. L'ensemble de ces dispositifs visent à répondre à une diversité d'enjeux (économie, pratiques, enjeux d'accès, d'usage de l'eau, sanitaires, etc.) et sont pris en charge par des échelons territoriaux d'intervention différents, ce qui ne facilite pas la lisibilité de ces politiques.

Cela plaide pour une mise en cohérence à l'échelle du massif des politiques intervenant sur les systèmes agro-pastoraux, en mobilisant différents fonds et permettant une approche globale des acteurs et des enjeux. Celle-ci ne trouve pour l'instant sa traduction opérationnelle que dans le cadre du programme stratégique pour l'économie montagnarde (PSEM) sur le massif des Pyrénées. La réforme territoriale en cours et la refonte des Régions modifie par ailleurs fortement le cadre de réflexion pour développer une approche intégrée au niveau du massif et doit être intégrée dans le projet.

Le projet se propose donc, en s'appuyant sur les retours des auditions dans les massifs, de travailler sur l'accompagnement par les politiques publiques dans deux directions :

> Les effets de la PAC et de ses déclinaisons régionales dans les PDRR sur les systèmes agro-pastoraux.

La mise à plat des différents dispositifs de la PAC (aides PAC, ICHN, MAEC), qui constituent une part essentielle des soutiens publics à l'activité agro-pastorale, permettra :

- d'une part de dessiner une « toile de fond » sur les soutiens directs systèmes agro-pastoraux et leur évolution

- d'autre part de repérer collectivement, par une approche qualitative, les évolutions possibles des systèmes agro-pastoraux suite à la réforme de la PAC et d'appréhender les effets potentiels sur les espaces pastoraux et les territoires de montagne, afin de mieux définir les besoins complémentaires à articuler au niveau des politiques des Massifs et des Régions.

Ce travail pourra conduire à formuler des recommandations sur la mise en œuvre du volet national du Feader.

> Les politiques des Massifs et des Régions dans le contexte de réforme territoriale

Il s'agira de réaliser, en amont des auditions dans les massifs, avec l'appui Etat/Région un bilan des financements au pastoralisme sur 2007/13 dans les politiques des régions et des Massifs, ainsi qu'une analyse comparative des mesures identifiées sur 2014-2020 (conventions de massifs, PDRR).

L'objet du projet sur cette base sera de poser collectivement un diagnostic sur la prise en compte des différents enjeux du pastoralisme dans les politiques (appui aux investissements, organisations collectives, projets économiques, etc.), d'analyser les conséquences de la réforme territoriale et de proposer des recommandations pour une approche intégrée des politiques publiques à l'échelle des massifs.

3. Organisation et moyens de fonctionnement de l'activité agro-pastorale : nouveaux besoins ?

Les espaces pastoraux sont souvent fréquentés par de nombreux usagers, peuvent être le support d'autres activités économiques et nécessiter une réflexion collective sur l'usage des ressources. Par ailleurs, l'activité agro-pastorale repose sur la mise en œuvre d'outils et d'organisations, individuelles ou collectives, utilisées de manière diverse en fonction des massifs et des contextes.

Afin d'identifier les évolutions à envisagées dans les outils de fonctionnement du pastoralisme, le projet prévoit :

- de réaliser une mise à plat et une synthèse de la diversité des pratiques et des systèmes agro-pastoraux (utilisation, organisation des éleveurs, du foncier, etc.) entre les massifs, en s'appuyant sur les retours des auditions.
- de réaliser un bilan des expériences réussies et des difficultés en termes de gestion du multi-usage (Gestion partagée de la ressource en eau, foncier, biodiversité, liens avec l'activité touristique), en partant du retour de l'audit dans les massifs : quels leviers en termes règlementaires, quels outils pour répondre à ces enjeux ?
- d'élaborer des propositions pour poursuivre l'amélioration des organisations collectives telles que les GP et AFP, outils performants qui ont montré leur efficacité dans les territoires et peuvent nécessiter des évolutions pour s'adapter aux besoins actuels, réactualiser leur gouvernance, les rendre plus incitatifs et faciliter leur utilisation.

Une évaluation à mi-parcours fin 2016

Un séminaire final : résultats, perspectives, diffusion, poursuite.